

N/REF : 18/11/2024 8H45 C:263287 I:34449

V/Email reçu le Lundi 18/11/2024 à 8H45

SELON DEVIS N° 4110038

MONSIEUR RIBOT HERVE

**3 ALLEE DES BLEUETS
38640 CLAIX**

**IMMEUBLE : 3 BLEUETS
3 ALLEE DES BLEUETS
38640 CLAIX**

Fontaine, le 29 Novembre 2024

Référence Marché: Bareme Multi-Prestations

LOCALISATION : ALLEE 3 DES BLEUETS - LOGEMENT DE M HERVE RIBOT
TEL: 06 64127214

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4110038 du 12/11/2024 d un montant de
792,69€ TTC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.RIBOT
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
PASSAGE EN APPARENT DES RESEAUX EAU FROIDE/EAU CHAUDE DEPUIS LE GARAGE
JUSQU'A LA SALLE DE BAIN POUR ALIMENTER LA BAIGNOIRE ET LE LAVABO EN
MULTICOUCHE DN16 SUR 10ML
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE
REBOUCHAGE DES TROUS AU PLATRE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOTRE INTERVENTION DU 22/11/2024 A 9H15

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 12/11/24 à 15H40 M. H RIBOT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4110282

la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	720,63	720,63
	TOTAL H.T.		720,63
	T.V.A. a 10,00%		72,06
	TOTAL T.T.C.En EURO		792,69

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN